

ANNEXE

À LA DEMANDE D'AUTORISATION OU DE RENOUELEMENT D'AUTORISATION

I – ARME DE POING

TYPE PISTOLET REVOLVER

MARQUE _____ MODELE _____

N° DE MATRICULE _____ CALIBRE _____

PERCUSSION CENTRALE ou PERCUSSION ANNULAIRE

CAPACITE DE L'ARME INFÉRIEUR A 21 COUPS SUPÉRIEUR A 21 COUPS

SYSTEME D'ALIMENTATION SEMI-AUTOMATIQUE A REPETITION A 1 COUP

CATEGORIE _____ § _____

II – ARME D'ÉPAULE

TYPE FUSIL CARABINE

MARQUE _____ MODELE _____

N° DE MATRICULE _____ CALIBRE _____

PERCUSSION CENTRALE ou PERCUSSION ANNULAIRE ou AIR COMPRIME

NOMBRE DE CANONS _____ CANON LISSE
 CANON RAYE

LONGUEUR DU CANON Inférieur à 45 cm
 Supérieur à 45 cm et inférieur à 60 cm
 Supérieur à 60 cm

LONGUEUR DE L'ARME Inférieur à 80 cm
 Supérieur à 80 cm

CAPACITE DE L'ARME INFÉRIEUR A 31 COUPS SUPÉRIEUR A 31 COUPS

SYSTEME D'ALIMENTATION AUTOMATIQUE
 SEMI-AUTOMATIQUE Supérieur à 3 coups (y compris la chambre)
 Inférieur ou = à 3 coups (y compris la chambre)
 Magasin ou chargeur amovible
 À REPETITION Rechargement à pompe
 Supérieur à 10 coups (chargeur seul)
 Inférieur ou = à 10 coups (chargeur seul)
 A 1 COUP PAR CANON

CATEGORIE _____ § _____

II – ARME D'ÉPAULE OU DE POING SEMI-AUTOMATIQUE OU A REPETITION

AYANT L'APPARENCE D'UNE ARME AUTOMATIQUE DE GUERRE (e) DU 2° DE LA CATEGORIE B

CONSTITUTION DES DOSSIERS

- imprimé modèle n° 5 à compléter lisiblement, daté et signé,
- original de l'avis préalable de la FFT (à demander au Président du club de tir),
- justificatif de l'identité du demandeur en cours de validité (CNI, Passeport),
- justificatif de domicile (EDF, loyer, téléphone, taxe d'habitation, impôts...)
- extrait d'acte de naissance avec les mentions marginales (<https://www.acte.etat-civil.fr>),
- copie de la licence FFT recto-verso en cours de validité, tamponnée et signée par le médecin,
- copie du carnet de tir indiquant la date de chaque séance contrôlée de pratique du tir comptabilisée dans les douze derniers mois précédant la demande,
- justification de la détention d'un coffre-fort ou d'armoire forte (facture ou attestation sur l'honneur),
- copies des anciennes autorisations en cas de demande de renouvellement,
- La preuve d'inscription en tant que membre d'une association sportive (facultatif).

INSTRUCTION DES DOSSIERS

- délivrance d'un récépissé de dépôt de la demande à réception du dossier,
- après enregistrement dans le fichier national des armes (AGRIPPA), les autorisations, d'une validité de 5 ans, seront adressées directement au domicile du détenteur en courrier recommandé avec accusé de réception,
- Les demandes de renouvellement(s) devront être transmises à la sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay IMPERATIVEMENT 3 mois avant la date de fin de validité de l'autorisation.

Transmission des dossiers

Les dossiers de demande d'autorisation ne sont plus à déposer en gendarmerie ou au commissariat de police mais devront être déposés ou transmis exclusivement à l'adresse suivante :

SOUS-PREFECTURE DE ROMORANTIN-LANTHENAY

**Pôle réglementation
Réglementation armes
3 place du Château
41205 ROMORANTIN-LANTHENAY**

nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
sauf les mardi et jeudi après-midi